

**Le Saguenay-Lac-St-Jean, une région nourricière
de saveurs boréales
(incluant les MRC et les municipalités nourricières)**

**Mémoire pour le Sommet économique régional
18 juin 2015**

Table des matières

Introduction.....	3
La production maraîchère	4
1.1 Programmes de développement de la zone agricole.....	4
1.2 Gestion des transactions financières des terres productives	5
1.3 Soutien administratif aux producteurs agricoles	5
1.4 Projet d’agriculture urbaine intensive sur petite surface.....	5
1.5 Projet de forêts nourricières	6
1.6 Projets de municipalités et MRC nourricières.....	7
La transformation alimentaire	8
2.1 Cuisines laboratoires pour les transformateurs locaux.....	8
La distribution alimentaire	8
3.1 Centre régional de distribution et d’agrégation de produits régionaux	9
3.2 Projets d’achat local et de circuits courts	9
3.3 Le Réseau régional en alimentation communautaire	9
3.4 Outils de planification.....	10
La gestion des matières résiduelles et réduction du gaspillage alimentaire	11
Saviez-vous que :	12
Les auteurs de ce mémoire	13
Tableau-synthèse des propositions.....	14
Bibliographie.....	15

Introduction

La population totale au Saguenay Lac-St-Jean est de 277 786 personnes (ISQ, 2014), si tous mangent trois fois par jour, cela fait 833 358 repas journaliers. Pour remplir ces assiettes, il faut impérativement un système agroalimentaire durable. Présentement, selon le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec, seuls 30% des produits que nous mangeons proviennent du Québec. De surcroît, en 2013, notre système agroalimentaire générait 16 600 emplois.

Le système agroalimentaire du Québec se transforme rapidement et plusieurs défis doivent être relevés. En effet, la financiarisation de la production alimentaire, l'accaparement des terres productives, la concentration de la production-transformation-distribution, la dépendance excessive au pétrole, les monocultures, la dégradation des terres, la privation du vivant par le contrôle des semences, sont des phénomènes où une réponse est exigée. À ce titre, dans l'optique du développement économique de notre région, nous devons nous doter d'une vision et de moyens pour s'approprier cette richesse maintenant considérée comme une valeur refuge hautement prisée. **Un projet régional structurant est de mise comme celui d'une région nourricière aux saveurs boréales.** Pour nous, il est primordial de faire progresser tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement d'un point de vue économique, social et environnemental (développement durable).

Notons que le système de santé au Québec est, de tous les programmes, celui qui engendre la dépense la plus importante dans le budget du gouvernement; de ce fait, les coûts liés à certains problèmes de santé ont des effets notables sur l'économie. Au Québec, environ 1 personne sur 2 a un surplus de poids et cette situation entraîne des coûts annuels de 1,5 G\$, notamment en frais d'hospitalisation et de consultations médicales (Gouvernement du Québec, 2006). À ce montant, il faut ajouter les pertes de productivité et l'absentéisme au travail. De plus, selon le Conference Board du Canada, en 2013, le coût total des maladies chroniques (cardiopathies ischémiques, les maladies cérébrovasculaires, la maladie pulmonaire obstructive chronique, le cancer du poumon, l'hypertension artérielle et le diabète) est évalué à 8,1 G\$. Le tabagisme, la faible consommation quotidienne de fruits et de légumes, l'inactivité physique, l'embonpoint et l'obésité sont les facteurs de risque clés associés aux principales maladies chroniques, une telle épidémie qu'elle menace non seulement les systèmes de santé mais aussi les systèmes économiques de tous les pays (OMS, 2011). De tous ces facteurs de risque, l'alimentation transformée et appauvrie est sans aucun doute celui qui exige une attention prépondérante et une action large et résolue de tous les chefs de gouvernement (OMS, 2013 et Lancet, 2015) ayant été insuffisamment abordé. Globalement, des économies

Supprimé :

cumulatives de 7,7 G\$ pour toutes les maladies chroniques et leurs composantes de coût pourraient être envisagées.

Au Saguenay-Lac-St-Jean, 58,6% de la population mange moins de 5 fruits et légumes par jour (ISQ, 2003). Par ailleurs, lors de l'Enquête de santé du Saguenay-Lac-St-Jean (2007), 30,1% de la population de plus de 18 ans qui vit avec une ou plusieurs maladie chronique.

Pour faire une région nourricière, nous devons impérativement soutenir le développement de systèmes alimentaires locaux sains, durables et équitables. En effet, une région nourricière peut être reconnue comme telle si elle est aussi promotrice du droit à l'alimentation pour tous, reconnu internationalement. Dans le cadre de ce mémoire, nous vous exposerons différentes propositions économiques pour réaliser une région nourricière soit une région qui est capable d'atteindre une autonomie alimentaire.

Ces propositions prennent appui principalement sur une des initiatives fortes de notre région à savoir le créneau d'excellence AgroBoréal et ses projets de mise en valeur de notre agriculture nordique ou boréale dont la certification AgroBoréal et son nouveau projet agroforestier «Jardins forestiers 02». Elles s'articulent également autour des différents outils et programmes économiques disponibles pour les MRC et municipalités dont les PDZA, la Stratégie de positionnement des aliments du Québec et la nouvelle Stratégie en développement durable, etc.

La production maraîchère

1.1 Programmes de développement de la zone agricole

Pour concrétiser le projet d'une région nourricière, l'espace réservé à l'agriculture, notamment à la production maraîchère, doit être, au minimum, proportionnel à nos besoins et même plus. Un premier point de départ serait faire le portrait de nos terres et des types de production afin de maximiser leur potentiel et assurer nos intérêts. Pour ce faire, nous devons recenser les différents programmes de développement de la zone agricole (PDZA) des MRC de la région. Avec ce document, nous pourrions déterminer nos besoins actuels et futurs en matière d'autosuffisance (ou autonomie) alimentaire tout comme les moyens optimaux à mettre en place pour assurer leur atteinte.

Proposition 1	Recenser les différents programmes de développement de la zone agricole (PDZA) des MRC de la région <u>par type de production et en faire une analyse dans une perspective d'autonomie alimentaire régionale</u> .
---------------	--

1.2 Gestion des transactions financières des terres productives

Ce document pourrait servir à la création d'une veille informationnelle contenant l'évolution de l'assise foncière des terres, des transactions des achats et des ventes et des profils des nouveaux propriétaires (sont-ils des agriculteurs de larges, moyennes ou petites entreprises ou des investisseurs extérieurs ?). Suite à cette analyse, la région pourra déterminer les balises d'une ou des fiducies foncières agricoles pour protéger les zones que nous avons besoin et pour soutenir la relève agricole. La constitution d'une ou de fiducies foncières agricoles permettrait de réserver les usages des terres (culture maraîchère biologique intensive par exemple), la façon de les parcelier et offrir des opportunités d'affaires aux jeunes de la relève.

Proposition 2	Créer une veille informationnelle concernant les transactions de ventes et d'achats des terres.
---------------	---

Proposition 3	Créer une ou des fiducies foncières agricoles.
---------------	--

1.3 Soutien administratif aux producteurs agricoles

Il faut s'occuper de la relève pour cultiver les terres que nous voulons protéger. Cette relève a besoin de soutien financier et d'être épaulée en ce qui a trait à la recherche. Outre la création de fiducies foncières agricoles, la région pourrait faire figure de proue en mettant en lien nos différents outils économiques pour soutenir l'entrepreneuriat agricole de manière plus spécifique avec les Centres locaux de développement, les Sociétés d'aide au développement des collectivités, le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC ainsi que les écoles d'entrepreneuriat.

Proposition 4	Former des agents de soutien économique spécialisés en développement agroalimentaire.
---------------	---

1.4 Projet d'agriculture urbaine intensive sur petite surface en milieu nordique

Pour ce qui est de l'expertise, sous l'impulsion de précurseurs comme Eliot Coleman aux États-Unis et Jean-Martin Fortier au Québec (Montérégie), la production maraîchère intensive sur petites superficies a connu des percées significatives, toutefois, ce modèle n'est pas encore adapté à notre climat. Présentement, un groupe de professionnels issus de l'industrie (Les Fermes Solidar et EURÊKO !) et des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi (Centre recherche qualité, saines habitudes de vie) est en train de se constituer pour créer un premier modèle d'agriculture intensive sur petite surface en territoire nordique. Cette recherche appliquée a un potentiel fort prometteur pour ce qui est de la diversification régionale de l'offre maraîchère. Le fait également de constater un fort potentiel de rendement sur une petite surface de terre permettrait à notre relève de

devenir plus rapidement propriétaire de leur entreprise, à partir des parcelles octroyées dans le cadre des fiducies foncières par exemple. De plus, notre région possède de nombreuses terres publiques inter municipales (TPI), elles pourraient également servir pour ce type d'agriculture et encadrées également dans une fiducie. En effet, l'accessibilité physique à des fruits et des légumes serait bénéfique pour plusieurs endroits éloignés parce qu'ils deviendraient davantage autonome concernant leur approvisionnement. Ce projet s'inscrit dans l'émergence de l'agriculture urbaine et périurbaine, dans la valorisation du métier d'agriculteur et de l'autonomie alimentaire.

Supprimé : .

Proposition 5	Soutenir financièrement le projet de recherche d'agriculture urbaine intensive sur petite surface en milieu nordique.
---------------	---

1.5 Projet de forêts nourricières

Une autre facette fort prometteuse dans la perspective du développement concomittant de notre économie et de notre autosuffisance alimentaire est la forêt nourricière. Elle se définit par un aménagement nourricier composé de plusieurs couches : arbres, arbustes, herbacés et couvre-sol. Cet aménagement est conçu de manière à imiter un écosystème forestier qui est stable et se régénère seul, ce qui permet d'avoir une culture permanente et autonome en s'inspirant ainsi des écosystèmes naturels. Une initiative du genre est soutenue depuis peu dans la région par le créneau d'excellence Agroboreal, Forêt modèle du Lac-Saint-Jean et Agrinova dans un projet appelée *Jardins forestiers 02*. Un appel a été lancé à des entreprises afin de «développer et mettre à l'essai des modèles d'aménagement agro forestier offrant les meilleures opportunités de valorisation et de commercialisation, tout en consolidant l'approvisionnement en produits forestiers non ligneux (PFNL) régionaux recherchés sur les marchés.» Les forêts publiques des villes et MRC de la région pourraient également être mises à contribution dans une visée d'autonomie et de sécurité alimentaire et de promotion et valorisation des ressources boréales auprès de la population régionale et de ses nombreux visiteurs.

Proposition 6	Créer des programmes de soutien au développement de projets de forêts nourricières au Saguenay Lac-St-Jean dans les municipalités <u>et les MRC</u> .
---------------	---

1.6 Projets de municipalités et MRC nourricières

Un autre potentiel, non négligeable, du projet recherche d'Agriculture urbaine intensive sur petite surface avec l'UQAC et l'industrie est de rendre ces connaissances accessibles pour que les gens puissent les appliquer au sein des jardins communautaires et collectifs qu'on retrouve déjà à plus d'une trentaine au Saguenay-Lac-St-Jean. En effet, plusieurs municipalités ont aménagé des espaces publics pour que les gens cultivent eux même leurs fruits et leurs légumes. Avec des propositions de méthodes de travail et des séances d'informations adaptées, ces espaces pourraient devenir une source d'approvisionnement intéressante autant au plan économique que nutritif plus particulièrement pour la population économiquement vulnérable.

Par l'entremise de différents programmes mis en place par leur ville et MRC nourricières, les citoyens de tous âges sont invités à produire à petite échelle, à s'approprier et à participer à la mise en valeur de nos ressources boréales (fleurs, plantes et herbes potagères, arbustes et arbres). En effet, la création d'aménagements comestibles sur les terrains et boisés des propriétés privées, des entreprises, des écoles, des CPE, des différents établissements publics et terrains municipaux et des MRC permettront de mieux faire connaître et goûter notre gastronomie autant à la population elle-même qu'à ses nombreux visiteurs. Les citoyens pourraient avoir accès à du compost, louer des outils de jardinage et recevoir des formations pour l'entretien de ces aménagements. Des formations et de l'information pourraient aussi être produites par les instances déjà reconnues (Table agroalimentaire, Table AgroBoréal, groupes communautaires, etc.) pour favoriser le développement de connaissances et de compétences alimentaires et culinaires «boréales» auprès de la population régionale. Les bibliothèques pourraient mises à contribution en élaborant un système d'échange de semences. Lors de la journée de l'arbre déjà instituée dans certaines municipalités, des arbustes et arbres fruitiers nordiques (camerisiers, cerisiers nains, amélanchiers, sureaux, etc.) pourraient plutôt être distribués.

Supprimé :

Le développement de MRC et de municipalités nourricières associé aux avancées significatives de la Table Agroboreál dans la mise en valeur des ressources boréales de notre région et aux efforts coordonnés par la Table agroalimentaire pour le développement de notre agrotourisme, pourraient offrir une conjoncture unique. En effet, en encourageant la participation citoyenne et le déploiement à large échelle de ce projet de région nourricière desavours boréales, tous les éléments sont en place pour promouvoir largement nos ressources. Plusieurs éléments sont également présents pour un projet sociétal structurant et stimulant liant le plaisir et la fierté de vivre dans une région nourricière saine, productive, équitable et durable pour tout le monde.

Proposition 7	Créer des programmes d'animation pour <u>soutenir</u> le développement <u>et la productivité</u> des jardins communautaires et collectifs.
Proposition 8	Soutenir, <u>au moyen de différentes initiatives souvent déjà en place et à adapter</u> , les citoyens à produire, à s'approprier et à participer à la mise en valeur de nos ressources <u>et notre gastronomie</u> boréales.
Proposition 9	Soutenir et dynamiser l'agrotourisme régional en mettant à profit le potentiel structurant et sociétal du projet Région nourricière de saveurs boréales.

La transformation alimentaire

2.1 Cuisines laboratoires pour les transformateurs locaux

Concernant la transformation alimentaire, nous pouvons nous inspirer de différents projets collectifs déjà présents dans notre région. En effet, nous retrouvons des cuisines complètes pour des groupes de personnes qui désirent mettre en commun leurs compétences culinaires. Notre région pourrait mettre à la disposition des entrepreneurs des cuisines laboratoires mises aux normes du MAPAQ dans chacune des MRC. En effet, la location de ces espaces permettrait à ceux-ci de faire des économies substantielles les premières années. Le fait également d'encourager la transformation à proximité des producteurs favoriserait les liens d'affaires.

Proposition <u>10</u>	Soutenir financièrement le développement de cuisines laboratoires pour les petits transformateurs locaux.
-----------------------	---

La distribution alimentaire

Dans une perspective de prospérité économique durable, l'achat local et le circuit court sont des solutions à privilégier. Évidemment, lorsque nous parlons d'achat local, il y a l'aspect de l'accessibilité et de l'équité de tous les maillons que constitue la chaîne de distribution. Régionalement, nous avons le pouvoir de réfléchir à un autre système d'approvisionnement et de distribution.

3.1 Centre régional de distribution et d'agrégation de produits régionaux

En 2012, la Montérégie a étudié les différents circuits de distribution par les producteurs et a évalué le marché potentiel des aliments sains produits de façon durable. Les conclusions de cette étude mentionnent que les chaînes régionales de fruiteries, les épicerie de quartier et les épicerie indépendantes sont des alternatives intéressantes pour les produits d'une agriculture durable. Toujours dans le but de créer une région nourricière, un premier pas en ce qui concerne la distribution alimentaire est d'imiter cette démarche.

Proposition 11	Étudier les différents circuits de distribution par les producteurs et évalué le marché potentiel des aliments sains produits de façon durable.
----------------	---

3.2 Projets d'achat local et de circuits courts

Les municipalités pourraient également encourager, par des mesures de fiscalité, l'implantation de coopératives alimentaires locales (exemples : la Coopérative des grands rangs à Québec, l'Épicerie-café Val d'espoir en Gaspésie, Le marché de solidarité de l'Estrie, etc.). Pour ce qui est des petites municipalités non desservies, nous pouvons nous inspirer des comptoirs alimentaires mobiles (Market mobile Ottawa, Marché ambulant St-Léonard, Halte Maraîchère Ahuntsic) ou solidaires (comme présentement à St-Augustin au Lac St-Jean).

Proposition 12	Élaborer des mesures de fiscalité pour l'implantation de coopératives alimentaires locales.
----------------	---

3.3 Le Réseau régional en alimentation communautaire

Un modèle fort inspirant dans notre région est la présence d'un réseau régional en alimentation communautaire. Ce réseau est constitué de l'épicerie communautaire La Recette à Chicoutimi, l'épicerie communautaire l'Halte-Ternative à Jonquière, l'épicerie sociale La Maisonnée à Alma et l'épicerie solidaire Le Garde-Manger à Dolbeau ainsi que de groupes d'achats. Ces épicerie sont un service pour les personnes en difficulté économique, fragilisées ou exclues. Elles prônent la dignité et la liberté de choix. Elles favorisent l'accès à une saine alimentation à faible coût et elles promeuvent l'autonomisation de ses membres. Les groupes d'achats sont des regroupements de personnes qui se rencontrent pour acheter collectivement des aliments de qualité, à bon prix, directement des fournisseurs, dans un esprit d'entraide et de solidarité.

Ils :

- s'approvisionnement des mêmes fournisseurs que les épicerie conventionnelles ;
- ont une mission sociale;

- font beaucoup de démarches pour avoir les plus bas prix possibles pour une multitude de produits variés, sains, de qualité et accessible à tous;
- préconisent une approche personnalisée (respect de la dignité, écoute, accueil, développement du sentiment d'appartenance);
- travaillent en partenariat avec les organismes communautaires du milieu (cuisines collectives, référence, ateliers de cuisine, etc.);
- font de l'éducation populaire : boîtes économiques, boîtes à cuisiner, carte cadeau, coupons fidélité, carte « j'aime les légumes »;
- cherchent à s'approvisionner auprès agriculteurs, transformateurs locaux, des fournisseurs de produits biologiques, etc.

Présentement, ce réseau cherche à se faire connaître davantage par un plan de communication. Il travaille également à créer des liens entre plus étroits avec des producteurs, transformateurs, fournisseurs locaux avec le soutien du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Table Agroalimentaire. Ils représentent un bel exemple d'un système de distribution alimentaire alternatif.

Proposition 13	Soutenir financièrement le Réseau régional en alimentation communautaire.
----------------	---

3.4 Outils de planification

Plusieurs structures et comités régionaux ont déjà amorcé des travaux qui peuvent être d'ores et déjà mis à profit dans la concrétisation de ce projet de région nourricière de saveurs boréales. De plus, ils peuvent s'associer aux bases solides établies par la Table AgroBoréal. Notons, la Commission administrative régionale qui a fait des saines habitudes de vie donc de la saine alimentation, une de ses cinq priorités. La Table intersectorielle régionale des saines habitudes de vie et son comité saine alimentation «Cultivons et cuisinons du Lac au Fjord». Les grandes orientations poursuivies sont le soutien à une offre d'aliments locaux et nutritifs dans les institutions (établissements de santé, écoles, CPE), les municipalités et épiceries communautaires de la région. Les différents comités locaux concernant la saine alimentation et la sécurité alimentaire et le Comité régional d'action et de réflexion également en sécurité alimentaire.

Proposition 14	Créer un plan de concertation global puisque le projet de région nourricière est transversal à toutes les instances décisionnelles.
----------------	---

Un outil intéressant pour mieux desservir l'offre alimentaire est la charte alimentaire commerciale. Celui-ci permet de créer des milieux de vie qui feront en sorte d'enrayer le modèle « tout en auto » pour répondre à leurs besoins de base. Cette charte aide les élus en ce qui concerne la prise de décision en matière d'implantations commerciales. En effet, chaque quartier est cartographié en fonction des besoins et des ressources

financières de la population résidante. Lorsqu'un commerce d'alimentation veut s'implanter, les endroits sont ciblés au préalable (exemple : la Ville de Drummondville).

Proposition 15	Créer des chartes alimentaires commerciales pour chacune des MRC.
----------------	---

Un autre outil fort pertinent est la création d'un conseil de politique alimentaire. Ce conseil serait composé notamment de représentants des différents secteurs du système alimentaire qui collaborent pour trouver des solutions pratiques aux défis présentés par la gestion de l'alimentation locale (production, transformation, transport, distribution et consommation).

Proposition 16	Créer un conseil de politique alimentaire <u>dans chacune des MRC</u> .
----------------	---

La gestion des matières résiduelles et réduction du gaspillage alimentaire

Les municipalités devraient également se préoccuper de ses déchets, en effet, près de 52% des fruits et des légumes produits sont gaspillés (Vivre en ville, 2015). Les municipalités pourraient encourager les initiatives en qui concerne la récupération de ces denrées, la consommation des légumes moches, proposer un allègement fiscal aux fermes qui donnent accès à leur terrain aux organismes à but non lucratif, faire le compostage des matières organiques, etc.

Proposition 17	Soutenir les initiatives en ce qui concerne la récupération des denrées non vendues.
----------------	--

Proposition 18	Encourager l'émergence de projets pour la consommation des légumes moches.
----------------	--

Proposition 19	Faire à grande échelle le compostage des matières organiques.
----------------	---

Saviez-vous que :

14 % de la population adulte et 9 % des adolescents du territoire de La Baie
 12 % de la population adulte et 10 % des adolescents du territoire de Chicoutimi
 14 % de la population adulte et 13 % des adolescents du territoire de Jonquière
 15 % de la population adulte et 13 % des adolescents du territoire de Lac-St-Jean Est
 15 % de la population adulte et 14,5 % des adolescents du territoire de Domaine-du-Roy
 14 % de la population adulte et 15 % des adolescents du territoire de Maria-Chapdelaine
 vivent de l'insécurité alimentaire en raison d'un manque d'argent (Portraits de santé, ASSS, 2014). De surcroît, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les adultes par rapport aux enfants par le fait que les parents, et surtout les mères, réduiraient leur apport alimentaire afin de ne pas priver leurs enfants (INSPQ, 2011).

De plus, les revenus des prestataires d'aide sociale et ceux des ménages à faible revenu comme le salaire minimum ne sont pas suffisants pour obtenir des aliments sains en quantité suffisante (INSPQ, 2011). Il est à noter que plusieurs dépenses autres que l'alimentation tels le logement, l'énergie, etc. sont incompressibles (DDM, 2011).

Supprimé : ¶

Il est à noter qu'entre 2007 et 2012, le prix des aliments affichait une hausse cumulée de 19 % comparativement à l'indice des prix à la consommation qui était de 10,7 %.¹ Une telle augmentation des coûts a des répercussions sur le fait que les personnes qui ont un budget plus limité doivent restreindre la diversité, la qualité et la quantité des aliments consommés. En favorisant une agriculture de proximité, nous limitons la consommation d'essence pour le transport, nous avons un meilleur contrôle de ce que nous consommons et de son coût, nous nous nourrissons d'aliments de saison et davantage nutritifs.

La production alimentaire représente une richesse régionale et un secteur économique éminemment important. Investir dans notre agriculture et mettre en place des systèmes agroalimentaires locaux sains, équitables et durables permettraient de réaliser le projet au potentiel sociétal et structurant de région nourricière. Par le fait même, le développement d'une plus grande autosuffisance alimentaire régionale et à un accès pour tous à une saine alimentation serait grandement favorisé. Ces objectifs sont des incontournables pour notre région afin de protéger notre capital économique le plus précieux soit des hommes, des femmes et des enfants à la santé florissante, pour les générations actuelles et à venir.

¹ Statistique Canada (2013). L'augmentation des prix des aliments entre 2007 et 2012.

Les auteurs de ce mémoire

Caroline Benoit, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux
 Saguenay Lac-St-Jean
 Chantal Boivin, CSSS Maria-Chapdelaine-CLSC
 Patricia Lavoie, Table de sécurité alimentaire de Jonquière
 François Buckell, Centre de santé de Mashteuiatsh
 France Desjardins, chargée de projets en sécurité alimentaire
 Carolyne Dufour-Hamelin, Table de sécurité alimentaire de Chicoutimi
 Marie-Lyne Monette, CSSS de Chicoutimi-CLSC
 Yves Gauthier, EURÉKO!
 Pierre-Julien Giasson, CSSS de Jonquière – CLSC
 Esther Girard, Centre Populaire de Roberval
 Stéphanie Larouche, CSSS Lac-Saint-Jean-Est – CLSC
 Karyne Ménard, Maison des familles La Cigogne Lac-St-Jean-Est
 Ghislaine Paul, Coop de solidarité Nihilupan Nitshinatsh
 Kathleen Pelletier, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services
 sociaux Saguenay Lac-St-Jean
 Isabelle Quimper, Québec en forme
 Benoît Roussel, CSSS Domaine-du-Roy –CLSC
 Carole Simard, Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean
 Nadine Simard, Maison des Familles de la Baie
 Murielle Tremblay, Société St-Vincent de Mistassini, Table sécurité alimentaire MRC
 Maria-Chapdelaine

Les objectifs de ce comité sont de :

- poursuivre une réflexion quant aux orientations et actions régionales en matière de sécurité alimentaire dans une perspective de développement des communautés, de promotion des droits humains et de l'équité en santé;
- organiser ou orchestrer une sensibilisation du milieu quant à la faim et aux stratégies pour développer la sécurité alimentaire dans la région;
- poser et soutenir des actions dans le milieu qui stimulent la concertation locale et régionale, la mise en place de pratiques alternatives et le développement de politiques et d'environnements favorables à la sécurité alimentaire au SLSJ;
- faire connaître les initiatives déjà en place dans les territoires et à l'échelle de la région.

Tableau-synthèse des propositions

Proposition 1	Recenser les différents programmes de développement de la zone agricole (PDZA) des MRC de la région <u>par type de production et en faire une analyse dans une perspective d'autonomie alimentaire régionale.</u>
Proposition 2	Créer une veille informationnelle concernant les transactions de ventes et d'achats des terres.
Proposition 3	Créer une ou des fiducies foncières agricoles.
Proposition 4	Former des agents de soutien économique spécialisés en développement agroalimentaire.
Proposition 5	Soutenir financièrement le projet de recherche d'agriculture urbaine intensive sur petite surface en milieu nordique.
Proposition 6	Créer des programmes de soutien au développement de projets de forêts nourricières au Saguenay Lac-St-Jean dans les municipalités <u>et les MRC.</u>
Proposition 7	Créer des programmes d'animation pour <u>soutenir</u> le développement <u>et la productivité</u> des jardins communautaires et collectifs.
Proposition 8	Soutenir, <u>au moyen de différentes initiatives souvent déjà en place et à adapter</u> , les citoyens à produire, à s'approprier et à participer à la mise en valeur de nos ressources <u>et notre gastronomie</u> boréales.
Proposition 9	Soutenir et dynamiser l'agrotourisme régional en mettant à profit le potentiel structurant et sociétal du projet Région nourricière de saveurs boréales.
Proposition 10	Soutenir financièrement le développement de cuisines laboratoires pour les petits transformateurs locaux.
Proposition 11	Étudier les différents circuits de distribution par les producteurs et évalué le marché potentiel des aliments sains produits de façon durable.
Proposition 12	Élaborer des mesures de fiscalité pour l'implantation de coopératives alimentaires locales.
Proposition 13	Soutenir financièrement le Réseau régional en alimentation communautaire.
Proposition 14	Créer un plan de concertation global puisque le projet de région nourricière est transversal à toutes les instances décisionnelles.
Proposition 15	Créer des chartes alimentaires commerciales pour chacune des MRC.
Proposition 16	Créer un conseil de politique alimentaire <u>dans chacune des MRC.</u>
Proposition 17	Soutenir les initiatives en ce qui concerne la récupération des denrées non vendues.
Proposition 18	Encourager l'émergence de projets pour la consommation des légumes moches.
Proposition 19	Faire à grande échelle le compostage des matières organiques.

Bibliographie

Conférence Board du Canada, 2013. Le Québec peut réduire la prévalence et le fardeau économique des maladies chroniques en favorisant l'adoption de saines habitudes de vie

Dispensaire diététique de Montréal, 2011. *Étude sur la détermination du coût du panier à provision nutritif dans trois régions du Québec.*

Gouvernement du Québec, 2006. Investir pour l'avenir. Plan d'action pour les saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids. 2006-2012.

Institut national santé publique du Québec, 2011. *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires.*

OMS (2011) http://www.who.int/dg/speeches/2011/un_ncds_09_19/fr/ (site Internet consulté le 16 mars 2015)

OMS (2013) http://www.who.int/dg/speeches/2013/health_promotion_20130610/ (site Internet consulté le 16 mars 2015)